

Séance publique du 26 mars 2007

Délibération n° 2007-4036

commission principale : finances et institutions

commune (s) : Caluire et Cuire

objet : **Construction d'une déchèterie - Complément d'individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 mars 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 14 février 2005, le Conseil de communauté a approuvé le programme de construction d'une déchèterie sur la commune de Caluire et Cuire. Cette opération estimée à 1 880 000 € comprenait :

- l'acquisition d'un terrain appartenant à la SNCF de 5 000 mètres carrés estimé à 500 000 €,
- la construction de dix quais de déchargement des zones d'accueil de containers spécifiques, des locaux nécessaires à la gestion de la déchèterie, l'aménagement des voies d'accès et de circulation et la construction d'un logement de gardien (surveillance et sécurité hors périodes d'ouverture).

Le phasage se décomposait comme suit :

Libellé	2005 (en K€)	2006 (en K€)	2007 (en K€)
études préalables consultation concepteurs, finalisation des études élaboration DCE	34	30	
acquisitions foncières	500		
travaux y compris raccordements aux réseaux			1 256
extension de réseaux			60
total	534	30	1 316
		1 880	

Depuis le projet a évolué :

- l'acquisition de terrain porte sur un tènement SNCF de 6 271 mètres carrés estimée à 635 000 € frais d'actes notariés inclus ;

- le montant des travaux y compris les raccordements aux réseaux d'eau et d'assainissement est réévalué de 1 256 000 € à 1 436 000 € compte tenu :

. de l'augmentation de la surface à aménager en voirie pour un éloignement des balmes, une circulation plus aisée et sécurisée des camions et des usagers de la déchèterie et la prise en compte des files d'attente des véhicules,

. des mouvements de terre supplémentaires en déblais et en remblais dus à la présence de terres polluées sur le site (diagnostic pollution connu fin 2006),

. du remplacement de la clôture le long de l'avenue de Poumeyrol non prévu à l'origine,

. du traitement phonique des nuisances sonores engendrées par les bennes à gravats et à ferraille préconisé par l'étude acoustique,

. d'une réactualisation des prix, les travaux étant décalés de 2007 à 2008 ;

- l'extension du réseau d'eau est réévaluée de 60 000 € à 65 000 € TTC.

L'estimation du dossier serait revue comme suit :

Libellé	Dépenses	Recettes
prestations intellectuelles et divers pour permis de construire, autorisations d'exploiter, consultation des entreprises	64 000	
acquisitions foncières	635 000	
travaux y compris raccordements aux réseaux	1 436 000	
extension du réseau d'eau y compris écriture de récupération de TVA	75 652	21 304
total	2 210 652	21 304

Échéancier des dépenses et recettes :

Année	Dépenses	Recettes
2006	6 573 €	
2007	645 000 €	
2008	1 559 079 €	21 304 €

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - **Approuve** l'évolution du programme.

2° - **Autorise** :

a) - l'individualisation complémentaire de programme AP 10 maintenance et renouvellement pour un montant de 255 000 € - opération 1182,

b) - l'individualisation de l'autorisation de programme AP 11 budget annexe de l'eau pour un montant de 75 652 € en dépenses et 21 304 € en recettes - opération 1182.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,